

Nantes, le 13 juillet 2018

Modification de la distribution des guichets SNCF

Fontenay-le-Comte : la Région accompagne la mise en œuvre d'une solution de continuité de services

Pour accompagner les territoires des gares concernées par la réduction des heures d'ouvertures des guichets SNCF, la Région a adopté un Plan d'actions dédié à la garantie des services ferroviaires sur l'ensemble du territoire ligérien. Elle a notamment imposé à SNCF une méthodologie de concertation avec chaque territoire et la garantie d'une mise en place de services de distribution au moins équivalents à celui offert par le guichet.

A Fontenay-le-Comte, une réunion de concertation a ainsi été organisée avec les représentants de la commune, la Région, SNCF et Sovetours (exploitant du réseau de transport interurbain Cap Vendée) pour définir une solution de distribution alternative permettant de garantir une continuité de service aux habitants.

Ainsi, la vente de billets SNCF au sein de la boutique de la gare routière de Fontenay-le-Comte va être reprise par Sovetours à partir du 25 août. Un seul guichet multimodal vendra à la fois des billets pour les déplacements en autocars régionaux, et des billets SNCF grâce à l'application de vente nomade « mobileo » de SNCF.

Le guichet sera ouvert au public selon les horaires suivants :

- 6h - 9h le lundi (9h30 - 12h30 pendant les vacances scolaires)
- 9h30 - 12h30 du mardi au vendredi
- 14h30 à 18h30 du lundi au vendredi (hors vacances scolaires)

Une convention Sovetours/SNCF fixera les modalités de cette organisation. Elle associera également la commune de Fontenay-le-Comte pour autoriser Sovetours à utiliser les locaux municipaux pour cette convention.

« La Région est très attachée au développement du transport ferroviaire régional et à sa qualité de service. Le TER c'est à la fois une solution de mobilité durable et une nécessité d'équité territoriale, en particulier pour nos territoires ruraux. C'est pourquoi, comme nous venons de le faire pour Fontenay-le-Comte, nous avons exigé l'organisation de concertations sur tous les territoires concernés pour permettre d'accompagner le maintien et l'amélioration des services de vente et d'accueil avec des solutions concrètes et adaptées aux besoins des usagers. » rappelle Roch Brancour vice-président de la Région des Pays de la Loire délégué aux transports.

« La Ville de Fontenay-le-Comte est satisfaite de l'accord qui a été convenu avec la société Sovetour et le Conseil régional afin de pérenniser le service d'information et de distribution de titres de transports, préalablement assuré par la SNCF. Ainsi, les habitants du territoire fontenaisien ne possédant pas d'accès informatique et habitués à utiliser les transports en commun, pourront bénéficier d'un service de qualité et de proximité, comme nous nous y étions engagés. » ajoute Jean-Michel Lalère, Maire de Fontenay-le-Comte.

CONTACT PRESSE : Nadia Hammache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16